

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 09180

Numéro SIREN : 808 234 801

Nom ou dénomination : MONDELEZ FRANCE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2021 sous le numéro de dépôt 34206

**MONDELEZ FRANCE SAS**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2020)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2020)**

A l'Associé Unique  
**MONDELEZ FRANCE SAS**  
6, AVENUE REAUMUR  
92140 CLAMART

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MONDELEZ FRANCE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 25 juin 2021

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Camille Phelizon

# COMPTES ANNUELS 2020

## Sommaire

<b>BILAN ACTIF .....</b>	<b>3</b>
<b>BILAN PASSIF.....</b>	<b>4</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 1) .....</b>	<b>5</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 2) .....</b>	<b>6</b>
<b>Chapitre 1 - Présentation de la société et faits marquants de l'exercice .....</b>	<b>7</b>
1.1.    Présentation de la société .....	7
1.2.    Faits marquants de la société.....	7
<b>Chapitre 2 – Principes, règles et méthodes comptables .....</b>	<b>8</b>
2.1.    Règles générales.....	8
2.2.    Immobilisations corporelles et incorporelles.....	8
2.3.    Immobilisations financières.....	10
2.4.    Créances et Dettes .....	10
2.5.    Engagement de retraite.....	10
2.6.    Médaille du travail.....	11
2.7.    Provisions .....	11
2.8.    Disponibilités .....	11
2.9.    Reconnaissance du chiffre d'affaires.....	11
2.10.    Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel.....	11
2.11.    Ecart de change .....	11
2.12.    Les frais de publicité et relations publiques.....	12
2.13.    Plan de souscription d'action.....	12
<b>Chapitre 3 – Tableaux de l'annexe .....</b>	<b>13</b>
3.1.    Tableau des immobilisations .....	13
3.2.    Détail des amortissements .....	14
3.3.    Etat des échéances des créances et dettes.....	15
3.4.    Provisions inscrites au bilan .....	16
3.5.    Charges à payer .....	17
3.6.    Produits à recevoir .....	17
3.7.    Eléments concernant les entreprises liées.....	18
3.8.    Charges et Produits constatés d'avance.....	19
3.9.    Charges et produits exceptionnels .....	19
3.10.    Ventilation de l'impôt.....	20

3.11.	Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.....	20
3.12.	Effectif moyen .....	20
3.13.	Engagements financiers .....	21
<b>Chapitre 4 - Notes sur le bilan et le compte de résultat.....</b>		<b>22</b>
4.1.	Actif immobilisé.....	22
4.1.1.	Fonds commercial .....	22
4.1.2.	Détail des autres immobilisations financières .....	22
4.2.	Capitaux propres .....	23
4.2.1.	Capital social.....	23
4.2.2.	Affectation du résultat .....	23
4.4.1.	Tableau de variation des capitaux propres .....	24
4.3.	Provisions pour risques et charges.....	25
4.4.	Ventilation du chiffre d'affaires.....	25
4.5.	Charges et produits financiers.....	26
4.6.	Frais accessoires d'achats.....	26
4.7.	Rémunération des commissaires aux comptes.....	26
4.8.	Impôt sur les bénéfices – Intégration fiscale.....	26
4.9.	Participation des salariés.....	27
<b>Chapitre 5 – Autres informations .....</b>		<b>27</b>
5.1.	Rémunérations allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction .....	27
5.2.	Identité de la société mère consolidant les comptes de la société.....	27
5.3.	Evènements postérieurs à la clôture.....	27

**BILAN ACTIF**

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2020	Net 2019
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	918 824	918 824		
Fonds commercial	17 071 318		17 071 318	17 071 318
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>17 990 141</b>	<b>918 824</b>	<b>17 071 318</b>	<b>17 071 318</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	2 348 773	378 486	1 970 287	2 029 006
Installations techniques, mat. et outillage industriels	1 312	1 098	213	384
Autres immobilisations corporelles	2 744 343	2 082 964	661 379	917 008
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>5 094 428</b>	<b>2 462 549</b>	<b>2 631 879</b>	<b>2 946 398</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	19 285		19 285	19 285
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	99 562		99 562	99 562
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>118 847</b>		<b>118 847</b>	<b>118 847</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>23 203 416</b>	<b>3 381 372</b>	<b>19 822 044</b>	<b>20 136 563</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Total des stocks</b>				
<b>Créances</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	145 907 619	21 719	145 885 900	133 144 676
Autres Créances	334 169 559		334 169 559	336 322 361
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Total des Créances</b>	<b>480 077 179</b>	<b>21 719</b>	<b>480 055 460</b>	<b>469 467 037</b>
<b>Disponibilités et divers</b>				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités				
<b>Total disponibilités et divers</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>480 077 179</b>	<b>21 719</b>	<b>480 055 460</b>	<b>469 467 037</b>
Charges constatées d'avance	343 650		343 650	2 211 714
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>503 624 245</b>	<b>3 403 091</b>	<b>500 221 153</b>	<b>491 815 314</b>

**BILAN PASSIF**

Rubriques	Net 2020	Net 2019
<b>Situation nette</b>		
Capital social ou individuel Dont versé :	4 251 936	4 251 936
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 251 934	4 251 934
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	425 194	425 194
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	20 734 908	(531 304)
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>21 702 696</b>	<b>21 266 211</b>
<b>Total situation nette</b>	<b>51 366 667</b>	<b>29 663 972</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>51 366 667</b>	<b>29 663 972</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	24 010 494	32 562 873
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>24 010 494</b>	<b>32 562 873</b>
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	733 985	750 940
<b>Total dettes financières</b>	<b>733 985</b>	<b>750 940</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	388 197 275	390 025 302
Dettes fiscales et sociales	32 495 614	33 964 444
<b>Total dettes d'exploitation</b>	<b>420 692 889</b>	<b>423 989 746</b>
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 417 119	4 847 784
<b>Total dettes diverses</b>	<b>3 417 119</b>	<b>4 847 784</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>424 843 992</b>	<b>429 588 469</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>500 221 153</b>	<b>491 815 314</b>

**COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 1)**

Rubriques	France	Export	Net 2020	Net 2019
Vente de marchandises	1 661 899 678	16 318 280	1 678 217 957	1 679 938 335
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 140 802	1 744 253	6 885 055	12 932 226
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>1 667 040 480</b>	<b>18 062 533</b>	<b>1 685 103 012</b>	<b>1 692 870 561</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			11 500 249	5 123 426
Autres produits			169 701	68 211
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 696 772 963</b>	<b>1 698 062 198</b>
<b>Charges externes</b>				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			1 011 881 726	1 000 397 662
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			564 365 418	582 959 045
<b>Total charges externes</b>			<b>1 576 247 144</b>	<b>1 583 356 707</b>
<b>Impôts, taxes et assimilés</b>			<b>6 197 972</b>	<b>5 956 496</b>
<b>Charges de personnel</b>				
Salaires et traitements			51 901 332	51 154 498
Charges sociales			21 618 537	18 477 250
<b>Total charges de personnel</b>			<b>73 519 869</b>	<b>69 631 748</b>
<b>Dotations d'exploitation</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			314 519	339 078
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				21 719
Dotations aux provisions pour risques et charges			3 090 877	1 374 960
<b>Total dotations d'exploitation</b>			<b>3 405 397</b>	<b>1 735 757</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>			<b>4 379 643</b>	<b>4 404 391</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>1 663 750 024</b>	<b>1 665 085 099</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>33 022 938</b>	<b>32 977 099</b>

**COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 2)**

Rubriques	Net 2020	Net 2019
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>33 022 938</b>	<b>32 977 099</b>
<b>Opérations en commun</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	12 163	10 024
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>12 163</b>	<b>10 024</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 313 306	1 107 658
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 313 306</b>	<b>1 107 658</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(1 301 143)</b>	<b>(1 097 634)</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>31 721 795</b>	<b>31 879 466</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	241 351	292 266
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 196 414	6 005 130
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>9 437 765</b>	<b>6 297 396</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 221 070	5 039 100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		33 028
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	239 430	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>10 460 500</b>	<b>5 072 129</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(1 022 735)</b>	<b>1 225 268</b>
Participation des salariés aux résultats	2 516 683	2 609 001
Impôts sur les bénéfices	6 479 682	9 229 521
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 706 222 891</b>	<b>1 704 369 619</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 684 520 195</b>	<b>1 683 103 407</b>
<b>BENEFICE ou PERTE</b>	<b>21 702 696</b>	<b>21 266 211</b>

## Chapitre 1 - Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

### 1.1. Présentation de la société

MONDELEZ FRANCE SAS, a pour objet social l'achat, l'importation, la commercialisation et la vente de tous produits alimentaires.

La durée de l'exercice est de 12 mois et s'étend sur la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 est de 500 221 153 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat bénéficiaire de 21 702 696 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels et sont présentés en euros.

### 1.2. Faits marquants de la société

#### Introduction sur la pandémie Covid-19

L'exercice 2020 a été marqué par la crise sanitaire de la COVID-19, ce qui a entraîné une augmentation de la consommation de certains produits Mondelez et notamment la panification. En revanche, l'activité hors domicile a subi un fort ralentissement du fait de la fermeture des cafés, hôtels, restaurants et de la forte réduction d'activité de la restauration collective et de la distribution automatique. Nos usines n'ont pas stoppé leurs productions. Les activités tertiaires ont été réalisées en télétravail et la présence des salariés sur site a été effectuée dans le respect des règles sanitaires. La force de vente a limité sa présence dans les magasins afin de tenir compte des mesures sanitaires.

#### Engagements pris pour les salariés

Dès le début de la crise, le Groupe s'est donné comme priorités la protection de ses employés et la continuité de ses activités, tout en apportant son soutien aux communautés avec lesquelles il interagit. Chez Mondelez, la mise en place très rapide des gestes barrières et le suivi scrupuleux des consignes gouvernementales en matière sanitaire ont permis de maintenir l'activité de l'entreprise dans son ensemble moyennant quelques adaptations.

#### Coûts du Covid et impacts sur les Etats financiers

Les coûts supplémentaires liés à la COVID tels que les masques, les gels désinfectants ou autres mesures sanitaires ont été comptabilisés dans le respect des règles comptables. L'absentéisme a généré quelques retards dans la réalisation de nos projets. Nous avons également constaté une importante diminution des frais de déplacements liée aux différentes politiques des pays.

\* *Perte de valeur des actifs au bilan*

Par ailleurs, la société n'a pas eu à constater de perte de valeurs pour ses actifs au bilan. Les analyses et calculs appropriés ont été effectués sur la base des informations suffisantes et fiables disponibles.

#### Activité

Une restitution partielle des bureaux situés à Clamart a été effectuée.

La société a une activité commerciale en croissance sur certains de ses produits et en décroissance sur d'autres, par rapport à 2019.

## Chapitre 2 – Principes, règles et méthodes comptables

### 2.1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ont été établis en conformité avec le règlement comptable n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement n°2016-07 du 04 novembre 2016 et l'ensemble des modifications de règlements subséquentes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

### 2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

#### Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange,
- à leur valeur d'apport.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus

dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

#### Amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Construction	25 à 40 ans linéaire
- Installations techniques, matériel et outillage	8 à 20 ans linéaire
- Agencements et aménagements des constructions	7 à 10 ans linéaire
- Matériel de transport	4 ans linéaire
- Matériel informatique	3 à 5 ans linéaire
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans linéaire
- Matériel de bureau	5 à 10 ans linéaire

Le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement. Il fait l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an, ce qui peut conduire le cas échéant à la constatation d'une dépréciation.

Les coûts internes de conception des logiciels sont immobilisés depuis le début de l'exercice 1998 chez Kraft Foods France Intellectual Property (KFF IP), société apporteuse. Ces coûts sont comptabilisés en immobilisations en cours et deviennent amortissables lors de la mise en production du progiciel.

Suite à l'application du règlement sur les actifs, les logiciels sont amortis comptablement sur 5 ans.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

#### Test de dépréciation

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

### 2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Une dépréciation est, le cas échéant, constatée si la valeur d'utilité devient inférieure au coût d'acquisition.

S'agissant de titres dont la possession est estimée utile à l'activité de l'entreprise, notamment par le fait qu'elle permet d'exercer une influence notable sur les sociétés détenues, leur valeur d'inventaire est la valeur d'usage, définie comme étant la valeur qu'un chef d'entreprise prudent et avisé accepterait de payer s'il avait à acquérir les titres, compte tenu de l'utilité qu'il présente pour l'établissement.

### 2.4. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Des provisions pour risques de non-paiement, non déductibles fiscalement, sont alors constituées sur les créances échues en fonction de l'ancienneté.

#### Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

### 2.5. Engagement de retraite

Les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation actuarielle en conformité avec la méthode préférentielle admise par la doctrine française. Cette méthode tient compte des droits acquis par les employés au moment du départ en retraite en fonction de la règle d'acquisition des droits fixés par la convention collective et des hypothèses de la société sur les modalités de départ de ses salariés. Ces engagements figurent en partie en provisions pour risques et charges. Cette évaluation qui porte sur la totalité des employés en contrat à durée indéterminée prend en considération des hypothèses d'espérance de vie et de rotation du personnel, ainsi qu'une probabilité de départ à l'âge de la retraite. Ces engagements font l'objet d'une actualisation financière, les salaires de référence retenus dans le calcul étant corrélativement corrigés d'un coefficient de revalorisation.

Les principales hypothèses retenues pour les calculs actuariels sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite :
  - 62 pour les non cadres et
  - 65 pour les cadres
- Taux de turnover moyen utilisé sur 2020 : 0 à 45% en fonction de l'âge.
- Un taux d'actualisation de 0.69% pour les régimes départ à la retraite.

Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision. Cette provision n'est pas déductible fiscalement, les dotations et reprises comptabilisées en compte de résultat sont neutralisées dans le résultat fiscal de la société.

## **2.6. Médaille du travail**

Conformément à l'avis du CNC n° 2004-05 du 25 mars 2004, la société a comptabilisé ses engagements au titre des médailles du travail, sur la base d'un calcul actuariel. Cette provision a été comptabilisée en dotation aux provisions pour charges d'exploitation.

## **2.7. Provisions**

Afin d'être en accord avec le règlement CRC 2000-06 sur les passifs, les provisions sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Elles concernent principalement des risques et litiges de nature commerciale ainsi que des risques sociaux. Seules les provisions concernant des risques nouveaux sont constatées au cours de cet exercice. Toutes les autres provisions devenues sans objet ou ayant fait l'objet d'utilisation, sont reprises dans le résultat. Les provisions sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables.

## **2.8. Disponibilités**

A la clôture de l'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au dernier cours officiel publié à la date de clôture des comptes.

## **2.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires est l'engagement.

Il est constitué des ventes de marchandises et de prestations de services. Il est présenté net de remises et ristournes accordées.

## **2.10. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel**

Tous les éléments exceptionnels (par leur fréquence et leur montant) y compris ceux se rattachant aux activités ordinaires, ont été comptabilisés en résultat exceptionnel.

## **2.11. Ecart de change**

Pour les exercices ouverts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les entreprises industrielles et commerciales doivent obligatoirement appliquer le règlement ANC n° 2015-05, relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Selon ce nouveau règlement, les résultats de change réalisés sur les dettes et créances commerciales sont désormais enregistrés en résultat d'exploitation dans les nouveaux comptes (PCG, art. 946-65 et 947-75) :

- 656 - « Pertes de change sur créances et dettes commerciales »,
- 756 - « Gains de change sur créances et dettes commerciales ».

Les reprises de provisions pour perte de change sont désormais comptabilisées en exploitation.

## **2.12. Les frais de publicité et relations publiques**

Les dépenses engagées pour faire connaître et assurer la promotion des produits auprès des clients ou des consommateurs sont comptabilisées en charge de l'exercice au cours duquel les prestations sont réalisées.

## **2.13. Plan de souscription d'action**

Certains salariés de la société sont bénéficiaires de plan d'option d'achat d'actions consentis par le groupe ALTRIA (anciennement Philip Morris) jusqu'en 2000, et par le groupe Kraft Foods Inc depuis son introduction en bourse, pour l'année 2001.

Selon la règle, le différentiel entre le coût d'achat de l'action, par le groupe ALTRIA (anciennement Philip Morris) pour les attributions antérieures à 2000 et par le groupe Kraft Foods pour l'attribution 2001, et le prix auquel les titres ont été accordés aux salariés de Kraft Foods France, est passé en charge de personnel au moment de l'exercice de l'option par le salarié.

A partir de 2003, les plans de souscription d'options d'achat d'actions Kraft Foods ont été remplacés par l'attribution d'actions gratuites distribuées aux salariés sous certaines conditions, et sous réserve de la présence du salarié à l'issue d'une période de 3 ans suivant la date d'attribution. Le coût d'achat de ces actions majoré des charges patronales est étalé sur 3 ans.

A partir de 2008, un plan de souscription d'options d'achat d'actions Kraft Foods vient s'ajouter à l'attribution d'actions gratuites distribuées.

Des attributions de plans de stock-options qualifiés ont été effectuées de 2010 à 2013, avec une période d'indisponibilité de 4 ans.

Depuis 2013 et suite à la scission du groupe en deux sociétés distinctes : Mondelez International et Kraft foods, seuls des stock-options et actions Mondelez International sont attribués.

A partir de 2014, les plans d'attribution de stock-options sont non qualifiés : 1/3 des stock-options deviennent disponibles chaque année.

## Chapitre 3 – Tableaux de l'annexe

### 3.1. Tableau des immobilisations

Rubriques	Montant début 2 020	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2 020
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 990 141			17 990 141
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>17 990 141</b>			<b>17 990 141</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencement des constructions	2 348 773			2 348 773
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 312			1 312
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique	2 744 343			2 744 343
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>5 094 428</b>			<b>5 094 428</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	19 285			19 285
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	99 562			99 562
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>118 847</b>			<b>118 847</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 203 416</b>			<b>23 203 416</b>

### 3.2. Détail des amortissements

Rubriques	Montant début 2 020	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2 020
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	918 824			918 824
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>918 824</b>			<b>918 824</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions.	319 766	58 719		378 486
Installations techniques, matériel et outillage industriel	927	171		1 098
Installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 827 336	255 629		2 082 964
Emballages récupérables et divers				
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>2 148 029</b>	<b>314 519</b>		<b>2 462 549</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 066 853</b>	<b>314 519</b>		<b>3 381 372</b>

## 3.3. Etat des échéances des créances et dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	99 562		99 562
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>99 562</b>		<b>99 562</b>
Clients douteux ou litigieux	21 719		21 719
Autres créances clients	145 885 900	145 885 900	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	532 927	532 927	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéficiaires			
Taxe sur la valeur ajoutée	900 247	900 247	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	508	508	
Groupe et associés (2)	330 558 765	330 558 765	
Débiteurs divers	2 177 112	2 177 112	
<b>Total actif circulant</b>	<b>480 077 179</b>	<b>480 055 460</b>	<b>21 719</b>
Charges constatées d'avance	343 650	343 650	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>480 520 391</b>	<b>480 399 109</b>	<b>121 281</b>
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	733 985	733 985		
Fournisseurs et comptes rattachés	388 197 275	388 197 275		
Personnel et comptes rattachés	13 740 610	13 740 610		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 032 252	7 032 252		
Impôts sur les bénéficiaires	683 222	683 222		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 160 478	7 160 478		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 879 052	3 879 052		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	3 417 119	3 417 119		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>424 843 992</b>	<b>424 843 992</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés				

## 3.4. Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions	Montant au début 2020	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à fin 2020
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
<b>Total des provisions réglementées</b>						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions et obligations similaires	13 029 702	951 996	138 958		138 958	13 842 740
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges	19 533 171	2 378 311	9 105 345	2 638 384	11 743 728	10 167 754
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>32 562 873</b>	<b>3 330 307</b>	<b>9 244 303</b>	<b>2 638 384</b>	<b>11 882 686</b>	<b>24 010 494</b>
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	21 719					21 719
Autres provisions dépréciations						
<b>Total des provisions pour dépréciation</b>	<b>21 719</b>					<b>21 719</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>32 584 592</b>	<b>3 330 307</b>	<b>9 244 302</b>	<b>2 638 384</b>	<b>11 882 686</b>	<b>24 032 213</b>

Dont dotations et reprises d'exploitation	3 090 877		2 686 272
Dont dotations et reprises financières			
Dont dotations et reprises exceptionnelles	239 430		9 196 414

### 3.5. Charges à payer

Nature des charges	2020	2019
INTERETS SUR COMPTES COURANTS BLOQUES	3 397	5 411
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	215 185 122	204 152 861
PERSONNEL - CHARGES A PAYER	7 524 609	7 496 529
ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A PAYER	4 611 439	4 121 659
RRR A ACCORDER ET AUTRES AVOIRS A ETABLIR	3 417 119	4 847 784
INTERESSEMENT ET PARTICIPATION	6 210 027	6 479 746
DETTES FISCALES	3 643 265	4 558 028
<b>TOTAL</b>	<b>240 594 978</b>	<b>231 662 018</b>

### 3.6. Produits à recevoir

Produits à recevoir	2020	2019
CLIENTS - PRODUITS NON ENCORE FACTURES	269 034	996 146
RABAIS, REMISES, RISTOURNES A OBTENIR ET AUTRES AVOIRS NON ENCORE RECUS		1 772 169
<b>TOTAL</b>	<b>269 034</b>	<b>2 768 315</b>

### 3.7. Eléments concernant les entreprises liées

Postes	Montant concernant les entreprises		Total Bilan
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Immobilisations financières			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
<b>Total immobilisations financières</b>			
Créances			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	1 579 721		145 885 900
Autres créances	332 735 877		334 169 559
Capital souscrit appelé non versé			
<b>Total créances</b>	<b>334 315 598</b>		<b>480 055 460</b>
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 942 971		388 197 275
Autres dettes			
<b>Total dettes</b>	<b>177 942 971</b>		<b>388 197 275</b>
Eléments financiers			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			
<b>Total éléments financiers</b>			
Autres produits	6 941 755		
Autres charges	1 050 329 787		

Il n'existe pas d'opération significative avec les parties liées non conclue à des conditions normales de marché.

### 3.8. Charges et Produits constatés d'avance

Nature des charges	2020	2019
ASSURANCES	317 929	
PUBLICITE, MEDIA	5 107	26 313
SALON COMMERCIAL (report COVID19)	20 614	
LOCATION (1er trimestre 2020)		1 861 257
CHARGES LOCATIVES		298 945
LOCATION (Janvier 2020)		25 200
<b>TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>343 650</b>	<b>2 211 715</b>

### 3.9. Charges et produits exceptionnels

CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Nature des charges	2020	2019
RESTRUCTURATION - PROVISION	239 430	
RESTRUCTURATION - COUTS DE L'EXERCICE	8 813 544	4 351 299
PENALITES - RESILIATION BAIL	1 383 507	
AMENDES	24 019	67 607
RESTRUCTURATION - REFACTURATION NETTE		516 027
VALEUR COMPTABLE DES ELEMENTS D'ACTIF CEDES		33 028
PENALITES - CONTROLES FISCAUX		104 167
<b>TOTAL</b>	<b>10 460 500</b>	<b>5 072 129</b>

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Nature des produits	2020	2019
RESTRUCTURATION - COUTS DE L'EXERCICE	239 430	
RESTRUCTURATION - PROVISION	9 196 414	6 005 130
INDEMNITE RECUE, BARRY CALLEBAUT 2017		289 000
RENTREES SUR CREANCES AMORTIES	1 921	3 266
<b>TOTAL</b>	<b>9 437 765</b>	<b>6 297 396</b>

### 3.10. Ventilation de l'impôt

Rubriques	2020					2019
	Résultat avant report déficitaire	Report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	31 721 795		31 721 795	9 742 737	21 979 058	22 494 121
Résultat exceptionnel	(1 022 735)		(1 022 735)	(3 168 511)	2 145 776	2 309 191
Participation des salariés	(2 516 683)		(2 516 683)		(2 516 683)	(2 609 001)
Créances d'impôt				(94 598)	(94 598)	(92 935)
Ajustements				53	(53)	
<b>Total</b>	<b>28 182 378</b>		<b>28 182 378</b>	<b>6 479 682</b>	<b>21 702 696</b>	<b>22 287 246</b>

### 3.11. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Nature	Début exercice		Variations		Fin d'exercice	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Charges non déductibles temporairement						
• A déduire l'année suivante						
- congés payés (ancien régime)						
- participation des salariés		2 609 001	2 609 001	2 516 683		2 516 683
- C3S/effort de construction		3 112 611	3 112 611	2 859 780		2 859 779
• A déduire ultérieurement						
- provision pour retraite		13 029 702	138 958	951 996		13 842 740
- provision pour restructuration		13 500 172	9 196 414	239 430		4 543 187
- autres		3 158 918	2 949 154	3 193 336		3 403 099
Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
Charges déduites						
<i>(ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés</i>						
<b>TOTAL</b>		<b>35 410 404</b>	<b>18 006 139</b>	<b>9 761 223</b>		<b>27 165 489</b>

Au 31 décembre 2020, l'allègement futur de la dette d'impôt s'élève à 7 016 846 €, calculé aux taux moyen de 25,83%.

### 3.12. Effectif moyen

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2020	2019
Cadres	484	484
Agents de maîtrise	186	186
Employés et Ouvriers	218	241
Autres		
<b>Total</b>	<b>887</b>	<b>911</b>

**3.13. Engagements financiers**

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Loyers immobiliers	28 591 639					28 591 639
Garantie bancaire	1 420 915					1 420 915
Loyers mobiliers (voitures)	3 246 564					3 246 564
Créances conclues avec HSBC	121 899 876					121 899 876
Engagements sociaux	422 000					422 000
<b>TOTAL</b>	<b>155 580 994</b>					<b>155 580 994</b>

## Chapitre 4 - Notes sur le bilan et le compte de résultat

### 4.1. Actif immobilisé

#### 4.1.1. Fonds commercial

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
<b>Droit au bail</b>				
Fonds acquis ayant fait l'objet d'une protection juridique				
Fonds acquis n'ayant pas fait l'objet d'une protection juridique				
Fonds résultant d'une réévaluation légale				
Fonds résultant d'une réévaluation libre				
Autres	17 071 318			17 071 318
<b>TOTAL</b>	<b>17 071 318</b>			<b>17 071 318</b>

Le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement. Il fait l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an, ce qui peut conduire le cas échéant à la constatation d'une dépréciation.

Toutes les immobilisations incorporelles ont été apportées dans le cadre du traité d'apport partiel d'actifs de la branche autonome d'activité « snacking » France, en juillet 2015.

Le fond commercial est composé des activités Hollywood pour 8 969 K€, Chocometz pour 7 150 K€, Club Restauration pour 868 K€ et de la workforce transférée en 2012 de Mondelez Services pour 84 K€.

#### 4.1.2. Détail des autres immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées de :

- Dépôts et cautionnements à hauteur de 99 562 €,
- Titres de participation à hauteur de 19 285 €.

## 4.2. Capitaux propres

### 4.2.1. Capital social

Le capital social se compose de 4 251 936 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

### 4.2.2 Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/06/2020.

Rubriques	Montants
Report à nouveau de l'exercice précédent	(531 304)
Résultat de l'exercice précédent	21 266 211
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>20 734 908</b>
Affectation des réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à nouveau	20 734 908
<b>Total des affectations</b>	<b>20 734 908</b>

## 4.4.1. Tableau de variation des capitaux propres

Rubriques	01/01/2020	Augmentati on de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2020
Capital en nombre d'actions	4 251 936						4 251 936
Valeur nominale	1						1
Capital social	4 251 936						4 251 936
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	4 251 934						4 251 934
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	425 194						425 194
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	(531 304)			21 266 211			20 734 908
Résultat de l'exercice	21 266 211			(21 266 211)		21 702 696	21 702 696
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
<b>Total capitaux propres</b>	<b>29 663 971</b>			<b>0</b>		<b>21 702 696</b>	<b>51 366 667</b>

Conformément à la décision de l'assemblée générale du 29 juin 2020, l'associé unique Kraft Foods France Intellectual Property SAS, a décidé d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos au 31/12/2019, s'élevant à 21 266 211 € au compte de report à nouveau.

### 4.3. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges constatées au 31 décembre 2020, sont constituées selon les normes comptables en la matière. Elles permettent de couvrir des risques potentiels d'exploitation encourus par la société, ainsi que l'ensemble des événements identifiés à la clôture de l'exercice (dont la provision pour retraite).

Le solde des provisions pour risques au 31/12/2020 se compose comme suit :

Rubriques	Solde au 01/01/2020	Dotations 2020	Reprises 2020	Solde au 31/12/2020
Provisions pour indemnité départ à la retraite	13 029 702	951 996	138 958	13 842 740
Restructuration	13 662 232	239 430	9 196 414	4 705 247
Autres provisions pour risques et charges	5 870 939	2 138 881	2 547 314	5 462 506
<b>TOTAL</b>	<b>32 562 873</b>	<b>3 330 307</b>	<b>11 882 686</b>	<b>24 010 494</b>

### 4.4. Ventilation du chiffre d'affaires

Détail du chiffre d'affaires	2020			2019		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	1 661 899 678	16 318 280	1 678 217 957	1 665 647 364	14 290 971	1 679 938 335
Production vendue - services	5 140 802	1 744 253	6 885 055	6 190 435	6 741 791	12 932 226
<b>TOTAL</b>	<b>1 667 040 480</b>	<b>18 062 533</b>	<b>1 685 103 012</b>	<b>1 671 837 799</b>	<b>21 032 762</b>	<b>1 692 870 561</b>

Le chiffre d'affaires est composé par la vente de biscuits, de chocolat et confiserie, de fromage et de services.

#### 4.5. Charges et produits financiers

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Charges d'intérêts		
Revenus des valeurs mobilières de placement		
Escomptes obtenus	12 163	# 76500000
Gains de change		
Produits nets de cession de VMP		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL</b>	<b>12 163</b>	

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Pertes sur créances liées à des participations		
Escomptes accordés	1 311 730	# 66510000
Intérêts des autres dettes diverses	1 576	# 66188000
Pertes de change		
Charges nettes de cession de VMP		
Autres charges financières		
<b>TOTAL</b>	<b>1 313 306</b>	

#### 4.6. Frais accessoires d'achats

Les frais accessoires d'achat sont enregistrés dans les comptes de charges par nature prévus à cet effet.

#### 4.7. Rémunération des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes (Price Waterhouse Coopers) s'élève à 163 815 euros, sur l'exercice.

#### 4.8. Impôt sur les bénéfices - Intégration fiscale

Il est à noter que notre société a opté pour le régime de groupe tel que prévu aux articles 223A et suivants du CGI. Depuis le 1er janvier 2017, la tête de groupe est la société Kraft Foods France Biscuit (KFFB). L'impôt dont la société Mondelez France SAS est redevable au titre de l'impôt sur les sociétés, à la société KFFB, a été calculé comme si la société avait été imposée séparément.

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à 6 479 682 €, dont 53 € d'ajustement d'impôt 2019 et 94 598 € de créance d'impôt (Crédit Impôt Famille).

#### 4.9. Participation des salariés

La participation des salariés s'élève, au titre de l'exercice, à 2 516 683 euros contre 2 609 001 euros pour l'exercice précédent.

### Chapitre 5 – Autres informations

#### 5.1. Rémunérations allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction

Aucune information n'est communiquée dans la mesure où cela reviendrait à donner une information individuelle.

#### 5.2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Les comptes de la société sont intégrés globalement dans ceux de :

Forme Juridique	Désignation de l'entreprise et adresse du siège social	Pourcentage détenu
INCORPORATED COMPANY	Mondelez International Inc. 905 West Fulton Market, Suite 200, Chicago, IL 60607	N/A

#### 5.3. Evènements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas connaissance d'évènements postérieurs à la clôture susceptibles de remettre en cause les hypothèses utilisées pour l'établissement des états financiers, notamment l'impact de la poursuite de la crise sanitaire.

A la date d'arrêté des comptes 2020, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

---

(la « Société »)

**PROCES-VERBAL  
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 29 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 29 juin,

La soussignée :

Kraft Foods France Intellectual Property SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 74 820 438 €, dont le siège social est situé 6 avenue Réaumur - 92140 Clamart, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 456 800 937, représentée par Philippe LOYER,

agissant en qualité d'associé unique de la Société, titulaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société, (l' « **Associé Unique** »),

après avoir :

- rappelé que l'ensemble des documents prévus par la législation en vigueur a été mis à la disposition de l'Associé Unique dans les délais requis,
- pris acte que le Commissaire aux Comptes de la Société et les représentants du Comité Social et Economique ont été dûment informés de la date et de l'ordre du jour des présentes décisions, et
- pris connaissance

(i) des documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) arrêtés au 31 décembre 2020
- le rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2020
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- le texte des décisions soumises à l'Associé Unique
- les statuts de la Société,

(ii) de l'ordre du jour ci-après reproduit :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président
- Affectation du résultat dudit exercice
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce
- Approbation des frais et charges visés à l'article 39-4 du Code Général des Impôts
- Mandat du Président
- Pouvoirs pour les formalités,

a adopté les décisions suivantes :

**PREMIERE DECISION**

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes annuels, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice comptable de 21 702 695.61 €.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique approuve les actes de gestion accomplis par le Président et donne quitus entier et sans réserve au Président, de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

## **DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique, sur proposition du Président,

décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31/12/2020, s'élevant à 21 702 695.61 € de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice clos au 31/12/2020	21 702 695.61 €
Report à Nouveau N-1	20 734 907.62 €
Prime de fusion distribuable	4 251 934.41 €
Soit un bénéfice net distribuable de	46 689 537.64 €

Distribution d'un dividende aux 4 251 936 actions, de 10.90 euros par action,	
. prélevé sur la totalité du bénéfice de l'exercice, pour un montant de	21 702 695.61 €
. prélevé sur la totalité de la prime de fusion, pour un montant de	4 251 934.41 €
. et prélevé pour le solde, sur le compte report à nouveau, pour un montant de	20 391 472.38 €

Le compte Report à nouveau s'élèvera à l'issue de ces opérations à 343 435.24 €

La mise en paiement du dividende de 46 346 102.40 € aura lieu au siège social, à compter des décisions de l'associé unique approuvant les comptes annuels.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants, en euros :

<b>Exercice</b>	<b>Revenu global par action</b>	<b>Dividende net distribué</b>	<b>Dividende non éligible à l'abattement de 40%</b>
2017	5,01 €	21 276 940,05 €	
2018	-	-	
2019			

## **TROISIEME DECISION**

Conformément à l'article L.227-10 alinéa 4 du Code de Commerce, l'Associé Unique prend acte de ce qu'aucune convention n'est intervenue directement ou par personnes interposées entre la Société et ses dirigeants au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

## **QUATRIEME DECISION**

En application des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts, l'Associé Unique constate que les comptes de l'exercice écoulé mentionnent une charge pour un montant de 467 717 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement, ayant donné lieu au paiement de l'impôt sur les sociétés au taux en vigueur pour un montant de 148 856 €.

## **CINQUIEME DECISION**

L'Associé Unique, constatant que le mandat de Présidente de Madame Amélie VIDAL-SIMI arrive à échéance, décide de renouveler son mandat pour une nouvelle durée d'une année qui expirera au jour des décisions de l'Associé Unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Il est rappelé que Madame Amélie VIDAL-SIMI est liée à la Société par un contrat de travail en qualité de Managing Director France au titre duquel elle est exclusivement rémunérée.

Madame Amélie VIDAL-SIMI ne sera pas rémunérée pour l'exercice de ses fonctions de Présidente de la Société.

Toutefois, elle aura droit au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation engagés pour le compte de la Société, sur présentation de justificatifs.

### **SIXIEME DECISION**

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités légales.

\*\*\*

De tout ce que de dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le représentant de l'Associé Unique.

*Philippe Loyer*

Philippe Loyer (1 Jul 2021 12:52 GMT+2)

---

**L'Associé Unique**

Représentée par Philippe LOYER